

Intervenant

Elodie Le Barbier
Cafoc de Nantes

La formation a longtemps été pensée sous la forme du stage et du cursus identique pour tous, avec une unité de temps, de lieu et d'activité. De nombreux facteurs, sociétaux et réglementaires, invitent fortement les organismes de formation à repenser la conception de leurs dispositifs, avec trois intentions clés : bâtir des architectures modulaires, articuler chaque fois que possible ces modules à des blocs de compétences certifiants, rendre possible la construction de parcours individualisés.

Dates et lieu

9, 10, 11 juin et 2 juillet à Caen

13, 14, 15 septembre et 15 octobre à Rouen

Pré-requis

Questionnaire préalable à la formation, à compléter 10 jours avant la formation

Formation à distance (dans le cas de conditions sanitaires) : Les participants devront être dotés d'un ordinateur avec accès Internet, webcam et idéalement casque-micro.

Nota : La formation est en présentiel. Dans le cas de conditions sanitaires le requérant, il peut être possible qu'elle bascule à distance dans les mêmes conditions de calendrier et de contenus.

Durée

3j + 1j
28 h

Publics visés

Formateurs-trices, responsables pédagogiques

Effectif

12
personnes
maximum

Coût

Prise en charge dans le cadre du **Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC)**

Objectifs pédagogiques

- **Promouvoir une offre de formation en modules et en itinéraires** en explicitant l'origine de la modularisation (évolution sociétale, contraintes légales, etc.), en justifiant la pertinence de ses finalités (sa valeur ajoutée pour l'apprenant, l'employeur, l'organisme de formation, les prescripteurs, les institutionnels, etc.)
- **Promouvoir l'approche compétences** en resituant la formation dans la logique de « l'agir en situation professionnelle »
- **Construire une architecture modulaire** en utilisant des référentiels d'activités, des référentiels compétences, voire des référentiels de certification, ou en analysant le travail.

Compétences visées

- Connaître le vocabulaire professionnel associé à la modularisation d'un dispositif de formation pour individualiser les parcours de formation
- Promouvoir une offre de formation modularisée
- Appliquer une méthodologie structurante pour modulariser une offre de formation déjà existante ou à construire
- Concevoir un dispositif de formation modulaire menant aux différents blocs de compétences d'une certification professionnelle



Contenus

Regroupement 1 : 3 jours consécutifs :

- Séquence n° 1 : se constituer en groupe de formation
- Séquence n° 2 : les fondements et finalités de la modularisation
- Séquence n° 3 : pourquoi modulariser une action ou comment transformer une contrainte en opportunité ?
- Séquence n° 4 : modulariser oui, mais sur quelle base ?
- Séquence n° 5 : les notions clés pour décrire l'activité professionnelle et la question du « grain » pour structurer une formation
- Séquence n° 6 : du descriptif de l'emploi et des blocs de compétences à la formalisation des unités de formation
- Séquence n° 7 : de l'unité aux modules et aux blocs d'apprentissage
- Séquence n° 8 : programmer un dispositif pour favoriser l'individualisation des parcours
- Séquence n° 9 : définir un plan de travail personnel pour transférer en situation professionnelle

Intersession

- Réalisation du plan de travail sur les projets respectifs en situation de travail
- Remplissage d'une fiche navette 10 jours avant le regroupement 2

Regroupement 2 : 1 jour, pour un retour d'expérience et échanges de pratiques

- Séquence n° 10 : Retours d'expériences et prolongements sur les travaux / questions qui se posent à ce stade
- Séquence n° 11 : les éléments clés constitutifs d'un parcours individualisé
- Séquence n° 11 : l'évaluation des acquis et bilan pour apprécier le chemin parcouru et identifier les points de progrès ou axes de travail individuels ou collectifs

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques seront diversifiées pour permettre de rythmer l'animation. Les techniques pédagogiques reposeront sur des méthodes actives (productions individuelles, travaux de production en atelier, études de cas, transfert sur les projets des participants), sur des jeux ou des approches dites ludo-éducatives, des moyens numériques.

En complément de ce module en présentiel, il sera mis à disposition des participants des supports pédagogiques en e-learning, structuré à partir des différentes séquences du module.

Modalités d'évaluation

Les travaux proposés, les études de cas traitées en cours de formation, constitueront des temps forts d'évaluation formative, permettant d'identifier les points forts et les difficultés de chaque participant et des temps de vérification de l'atteinte des objectifs et des obstacles éventuellement persistants.

En fin de regroupement 1, lors d'échanges en grand groupe sur le déroulement des 3 journées, seront précisés pour chacun les perspectives de transfert en situation de travail.

Un lien fourni par le Carif-Oref permet de mesurer, à chaud, la satisfaction des participants.

Cette évaluation sera complétée par les éléments clés du retour d'expérience lors du regroupement 2 (acquis avérés, éléments à consolider, ...).

Modalités et délais d'accès

La formation sera confirmée lorsqu'elle sera complète et les participants seront informés au plus tard 10 jours avant la date de démarrage

Accessibilité

Nous remercions les personnes qui auraient des besoins spécifiques de nous le signaler dès leur inscription en ligne.